

# Les propriétaires du Quillio refusent le parc éolien

**Bannalec.**— Vendredi, les propriétaires du manoir du Quillio ont reçu Philippe Fautras et François Carriou, responsables de l'association Cduvent, pour des échanges autour du projet de parc éolien.

Depuis la validation par les élus municipaux, lors du conseil municipal du 25 février, de la poursuite des études dans le cadre d'un projet éolien, proposé par la société Gaïa Energy Systems, plusieurs riverains du quartier de l'Église-Blanche expriment leur refus d'accueillir des éoliennes à proximité de leurs propriétés.

Le 25 février, le maire Christophe Le Roux avait rappelé que la société Gaïa Energy Systems avait présenté un projet de parc éolien à la fin de l'année 2021 aux membres du bureau municipal. Un projet qui avait ensuite été discuté au sein de la commission Environnement.

Le maire avait présenté une carte avec la zone géographique potentiellement concernée par ce projet. Ce soir-là, dans la salle, plusieurs riverains étaient présents dont certains avaient parlé de « quartier sacrifié », à cause des projets de parc éolien et de méthanisation qui pourraient y voir le jour.

## « Un quartier sacrifié »

Philippe Fautras et François Carriou, membres de l'association Cduvent, étaient également présents. Le premier avait alors interpellé les élus sur la perte de valeur immobilière pour les riverains situés près du parc éolien. « Le tribunal administratif de Nantes a reconnu que la présence d'éoliennes faisait baisser la valeur d'une habitation. »

Pour Dominique et Hélène Beau, c'est un peu la douche froide. Le couple propriétaire du manoir de Quillio et de nombreux hectares de terres agricoles et sylvicoles sont au cœur d'un projet de développement d'une activité de tourisme, d'organisation d'événementiels dans un cadre historique magnifique en cours de restauration.



Dominique et Hélène Beau (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> à partir de la gauche) ont reçu la visite des responsables de l'association Cduvent, au manoir du Quillio, vendredi.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« Nous avons déjà beaucoup investi dans ce projet que nous avons présenté récemment à la mairie. Nous sommes au cœur d'un site historique majeur de la commune (la plus importante motte féodale de la commune) et exploitants d'une entreprise d'exploitation forestière qui devrait être valorisée avec des chênes bicentenaires, sur des terres à fort potentiel agronomique », disent-ils. Ils ne comprennent pas que l'on « puisse avoir l'idée d'implanter des éoliennes dans cet-

te zone. De plus, en tant qu'exploitant sylvicole, notre dossier a été récemment sélectionné par la préfecture pour bénéficier du plan de relance pour l'exploitation forestière. En tout cas, nous refusons ce projet sur nos terres, comme la plupart des autres propriétaires et exploitants agricoles du quartier ».

Hélène Beau poursuit : « Quimperlé Communauté s'est engagée, depuis 2019, dans une démarche de valorisation du patrimoine du territoire à travers le label Pays d'art et

d'histoire. Et on voudrait défigurer un espace historique et naturel exceptionnel pour y implanter des éoliennes ? Nous y voyons une incohérence. Nous savons que les élus de la commune de Scaër et de Pont-Aven ont exprimé leur refus de parc éolien proposé par cette société et nous déplorons le manque d'informations et de débats avec les riverains, nous pensons que ça mérite qu'on en parle. »